

ORIGINAL COPY:

PLEASE LEAVE THIS COPY IN THE FILE
ROOM.

TO OBTAIN A COPY OF THIS ORIGINAL,
PLEASE CONTACT ISABELLE RONDEAU
AT 990-00293 (STN. 12S004)

THANKS,
CSAS

COPIE ORIGINALE:

VEILLEZ SVP LAISSER CETTE COPIE DANS
LA SALLE D'ARCHIVES.

POUR OBTENIR UNE COPIE CET
L'ORIGINALE, SVP CONTACTER
ISABELLE RONDEAU AU 990-0293 (12S004)

MERCI,
SCÉS

PÉTONCLE DU BANC GEORGES

Trois abondantes classes d'âges, soit celles de 1957, 1972 et 1982, ont donné lieu à des prises extraordinaires de pétoncle sur le banc Georges au cours des 30 dernières années. Dans la division 5Zc, la classe de 1972 a donné des débarquements d'environ 11 000 t en 1977 et 1978. Ils ont chuté presque régulièrement par après, pour n'atteindre que 2 000 t en 1984, sauf en 1981, lorsqu'ils ont légèrement augmenté par suite d'un plus grand effort de pêche canadien et américain et d'un relâchement du règlement sur le nombre de chairs par unité de poids appliqué à la flottille canadienne. À la hausse depuis 1984, les prises atteignaient presque 6 150 t en 1992, soit un peu moins que le TPA de 6 200 t. En outre, le régime de pêche a changé au cours des années; ainsi, les prises ont récemment été plus élevées pendant le premier trimestre.

La pêche du pétoncle fait l'objet d'un règlement sur le nombre de chairs par unité de poids depuis 1973. La modification du règlement canadien en 1983 a porté ce nombre à 39 chairs par 500 g et, le 1^{er} janvier 1986, à 33 chairs par 500 g. Depuis 1986, la pêche hauturière sur le banc Georges est régie par un système d'allocation aux entreprises.

Chez les pêcheurs commerciaux, le taux quotidien de prise est passé de 500 kg en 1972 à plus de 1 400 kg en 1977-1978. Puis il a graduellement baissé, pour n'atteindre que 340 kg en 1984. Après avoir sauté à environ 1 200 kg en 1986-1987, il a chuté à 740 kg en 1988. Il s'est graduellement rétabli par la suite, pour s'élever à 1 350 kg en 1991, mais a légèrement baissé en 1992, soit 1 300 kg.

On effectue depuis 1978 des relevés de recherche en vue d'estimer la biomasse. Selon les résultats du dernier relevé, la biomasse estimative de 1992 est la plus élevée depuis 1981. Ils indiquent aussi que les classes d'âges de 1988 et 1989 sont abondantes, mais que celle de 1990 ne l'est pas.

Des estimations de la biomasse ont aussi été effectuées à l'aide d'analyses de population séquentielles calibrées indépendamment en fonction du taux de prises commerciales et des données recueillies lors des relevés de recherche. Les résultats basés sur les deux indices de l'abondance sont semblables; ils portent ainsi à croire que la biomasse a augmenté régulièrement au cours des cinq dernières années. Cette augmentation, résultant en partie de l'abondance moyenne à forte des classes de 1988 et 1989, explique la tendance à la hausse du rendement de la pêche. Les analyses révèlent toutefois que le taux de mortalité par pêche des pétoncles de 4 à 6 ans est élevé, en particulier ceux de 5 ans; on a estimé que le taux de mortalité du groupe d'âge (4-6) a varié de 0,62 à 0,75 au cours des cinq dernières années. Le taux élevé d'exploitation des pétoncles de 5 ans signifie que les classes d'âges de 1988 et 1989 ne seront plus pêchées après 1994, et que la biomasse diminuera probablement étant donné que le recrutement ultérieur semble faible.

Diverses options ont été considérées pour la pêche du pétoncle en 1993.

N°	Option	F _{valeurs} âge 5	Biomasse (t)*	Prises (t)
1	F _{0,1}	0,70	17 058	5 200
2	F _{niveau de remplacement}	0,86	16 044	6 100
3	F _{TPA 1992}	0,89	15 880	6 200
4	F _{effort 1992}	1,09	14 790	7 150
5	F _{max}	1,10	14 754	7 150

*La biomasse au début de janvier.

L'option 3, soit un TPA de 6 200 t comme en 1992, permettrait de maintenir la biomasse au même niveau jusqu'au début de 1994. Ainsi, des prises moins élevées donneraient lieu à une plus forte augmentation de la biomasse en 1993, tandis que des prises plus élevées auraient l'effet contraire. Comme il l'a déjà été mentionné, il est probable que la biomasse diminuera après la saison de 1993 au fur et à mesure que la biomasse des classes d'âges de 1988 et 1989 s'affaiblira, car il n'existe pas de classe d'âge suffisamment abondante qui peut être recrutée pour équilibrer ce déclin. Par conséquent, le succès de la pêche en 1994-1995 dépendra en grande partie de l'abondance des survivants des classes d'âges de 1988 et 1989. Ceci sera particulièrement le cas en 1995, car la classe d'âges de 1988 aura déjà été pêchée et la récolte dépendra de la classe d'âges de 1989 et de son niveau d'exploitation depuis qu'elle a été recrutée à la pêche vers la fin de 1992.